

Le malaise des inspecteurs du travail, victimes d'agressions et cibles de réformes

Article paru dans l'édition du 06.09.11

Une enquête met en lumière un très fort taux d'anxiété chez les agents de contrôle

Le couteau, j'vais vous l'planter dans le ventre », a répété la femme de l'agriculteur en brandissant l'ustensile de cuisine. « Vous n'avez pas intérêt à revenir, les chiens seront dressés pour vous attaquer », a renchéri son époux.

La scène se passe non pas dans un film de série B, mais dans la vraie vie d'un agent de l'inspection du travail venu, le 26 juillet, contrôler une exploitation de Maine-et-Loire. Deux jours plus tard, dans les Ardennes, deux agents de contrôle, qui voulaient enquêter sur un accident du travail dans une PME, ont été insultés par ses dirigeants. Les pneus de leur voiture ont été crevés, le rétroviseur cassé. Un nouvel incident, où insultes et menaces ont fusé, a eu lieu le 31 août, en Saône-et-Loire, lors d'un contrôle des vendanges.

Un été chaud dont se souviendront les inspecteurs du travail, qui n'ont pas oublié la date du 2 septembre 2004, quand deux agents de contrôle avaient été tués par balles par un exploitant agricole à Saussignac (Dordogne).

Selon le ministère du travail, en 2010 comme en 2009, environ 80 incidents graves (menaces de mort, outrages...) ont eu lieu lors de contrôles. Mais ces données « sous-estiment la réalité », juge Astrid Toussaint, membre du conseil national du syndicat SUD Travail : « *Tous les incidents ne sont pas déclarés. Les agents en parlent peu.* » Début août, Xavier Bertrand, ministre du travail, a écrit aux agents victimes de violences fin juillet pour « *condamner fermement* » ces actes et les « *assurer de [son] soutien* ». Mais pour les syndicats, ce n'est pas suffisant. Depuis 2004, ils attendent que les agressions « *soient publiquement condamnées par le ministre* ».

Même si le nombre d'incidents graves reste marginal au regard des 370 000 interventions effectuées chaque année dans les entreprises, il marque les esprits des agents de contrôle, qui se sentent déjà fragilisés par les réformes en cours.

Certes, le plan de modernisation et de développement de l'inspection du travail (PMDIT) de 2006 a permis d'accroître les effectifs des inspecteurs et des contrôleurs du travail - ces derniers s'occupent des entreprises de moins de 50 salariés. Selon le ministère, il y a eu, entre 2006 et 2010, « *650 créations nettes de postes d'agents de contrôle* ». « *250 à 280*, rectifie Jean-Michel Bonnet, membre de la commission exécutive de la CGT. *Le reste résulte, en fait, de redéploiements d'agents.* »

En revanche, le nombre de postes de secrétaire dans les sections d'inspection est en chute libre. « *Depuis une dizaine d'années*, explique M. Bonnet, *il n'y a plus de concours de recrutement dans cette catégorie. La baisse des effectifs s'est accentuée avec la révision générale des politiques publiques [RGPP].* » Lancée en 2007, celle-ci a prévu le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Pour le ministère du travail, cette situation ne pose pas de problème : « *Rédiger les procès-verbaux ou les lettres d'observation aux employeurs, c'est le travail des agents de contrôle. Ils sont équipés d'ordinateurs.* » « *Rédiger ne veut pas dire saisir des textes*, pointe un représentant du Syndicat national unifié du ministère (SNU-TEF). *Les agents n'ont pas tous ce savoir-faire, qui ne fait d'ailleurs pas partie du référentiel de notre métier et réduit le temps consacré aux contrôles.* »

Le PMDIT prévoyait aussi une programmation des contrôles autour de « *priorités nationales* » fixées par le ministère. « *Pourquoi pas*, admet le syndicaliste du SNU-TEF. *Mais ces priorités doivent rester minoritaires dans notre activité et dépourvues de la pression sur les chiffres qu'on nous inflige. Car au final, les inspecteurs tendent à privilégier ces axes au détriment de la réponse aux besoins locaux* » du public qui les sollicite.

Ils doivent, en effet, réaliser chacun 200 contrôles par an. Depuis 2007, l'atteinte de cet objectif, dont une part porte sur les priorités nationales, conditionne le montant d'une prime, « *qui représente en moyenne 27 % de la rémunération* », calcule Mme Toussaint.

Cette « *politique du chiffre est une aberration*, observe Anthony Smith, secrétaire CGT du ministère du travail en Champagne-Ardenne. *Quand je vérifie le registre unique du personnel d'une entreprise, qui prend peu de temps, cela compte comme un contrôle. De même lorsque je mène une enquête sur des faits de harcèlement, qui, elle, va durer des mois.* »

Le 4 mai, Luc Béal-Rainaldy, secrétaire national du SNU-TEF, se suicidait dans les locaux du ministère du travail. Son syndicat avait alors dénoncé « *le rouleau compresseur de la RGPP* » qui « *déstabilise les individus et les missions du ministère* » et « *le rythme effréné des réformes* » qui « *broient les agents* ».

Cette souffrance se retrouve dans l'enquête sur les risques psychosociaux menée au premier trimestre par le cabinet Capital Santé chez les personnels du ministère du travail et des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte). On peut y lire que « *les inspecteurs ou contrôleurs du travail en section «présentent» le score moyen le plus élevé en termes d'anxiété* ». Ceux-là mêmes qui doivent vérifier que les entreprises privées prennent en compte les risques psychosociaux.

Francine Aizicovici

Le Monde ABONNEMENTS

Abonnez-vous à partir de 15€

Déjà abonné au journal

Le journal en kiosque

La boutique du Monde

Les hôtels du Monde



Actualité : International Europe Politique Société Environnement, Sciences Technologies Culture
Sport : Foot Rugby Tennis Handball Golf Formule 1 Basket Auto-Moto Cyclisme Voile Natation
Pratique : Programme télé Jeux Livres Cinéma Météo Trafic RSS Newsletter Mobile
Voyage : Voyage France Voyage Europe Voyage Afrique Voyage Amériques Voyage Asie Voyage à thème
Réseaux sociaux: Facebook Twitter
Les sites du groupe : Télérama.fr Talents.fr Le Post.fr CourierInternational.com
Monde-Diplomatique.fr Les Rencontres professionnelles Le Monde La Société des lecteurs du Monde
Le Prix Le Monde de la recherche